

## Santé publique

**3 Avril 2009**

### Antennes relais : l'exposition serait plus forte à distance que dessous

Contrairement à une idée répandue, l'exposition aux ondes de radiofréquences émises par les antennes relais de téléphonie mobile serait plus forte à distance que dessous ou tout près de ces installations, souligne une étude française, publiée par la revue britannique "Occupational and Environmental Medicine". L'étude pilotée par Jean-François Viel, CNRS et université de Besançon, dont le quotidien Le Monde rend compte dans son édition datée vendredi, a été conduite dans le Doubs, entre décembre 2005 et septembre 2006.

Elle a été réalisée à l'aide de dosimètres personnels (modèle Satimo, Brest, France et modèle allemand Maschek) portés par 184 sujets au final, et enregistrant leur exposition aux radiofréquences pendant 24h. L'étude montre que l'exposition aux ondes (normes GSM et DCS) est maximale à environ 280 mètres de l'antenne-relais surtout en zone urbaine, et à un kilomètre en zone périurbaine principalement. Elle montre aussi que les expositions varient considérablement, même à des distances identiques des stations de base. Le champ électrique mesuré est resté constamment en dessous de 1,5 volt/mètre, et donc inférieur aux normes internationales.

Une table ronde sur les effets potentiels des téléphones mobiles et des antennes relais sur la santé est organisée le 23 avril par le gouvernement, après plusieurs décisions judiciaires demandant le démontage d'antennes relais de téléphonie mobile, sur des plaintes de riverains (voir nos infos ci-dessous).

Selon le ministère de la Santé, chargé de coordonner les travaux, ce Grenelle des antennes «doit permettre de faire le point sur les connaissances scientifiques ainsi que sur les réglementations en vigueur».

(avec AFP)